

Évolution du marché : Autres fibres textiles végétales (CN 53) — 2015–2025

Introduction

Le chapitre 53 de la nomenclature combinée regroupe un ensemble de fibres textiles végétales autres que le coton, ainsi que les fils de papier et les tissus issus de ces matières. Il couvre notamment le lin, le chanvre, le jute, le coco, l'abaca et leurs produits transformés. Ce rapport examine l'évolution des échanges extra-Union de l'Union européenne pour ce groupe de produits entre 2015 et 2025, en s'appuyant sur les données de la plateforme Trade Dashboard. L'analyse met en évidence une forte croissance des exportations, une recomposition de la géographie commerciale et des vulnérabilités liées à la spécialisation productive et aux chocs de prix.

1. Une envolée des exportations structurée autour du lin et de ses tissus

Les expéditions de lin brut et de tissus de lin ont soutenu une progression spectaculaire du commerce extérieur

Les exportations de la catégorie 53 sont passées de 635,3 millions d'euros en 2015 à 1 613,1 millions d'euros en 2025 (+153,9 %). Dans le même temps, les importations ont augmenté de 64,5 %, atteignant 547,2 millions d'euros. L'excédent commercial a ainsi plus que triplé, passant de 302,7 millions d'euros à 1 065,9 millions d'euros (+252,1 %). Cette dynamique est largement portée par les segments du lin : la valeur des exportations de « Lin brut ou travaillé mais non filé » (5301) a bondi de 407,0 millions à 1 205,8 millions d'euros (+196 %), tandis que les « Tissus de lin » (5309) sont passés de 166,8 millions à 319,6 millions d'euros (+91,6 %).

Le profil des échanges révèle une montée en gamme et une valorisation à l'export

Le prix moyen à l'exportation tous produits confondus s'est apprécié de 48,7 % (de 3 044 €/tonne à 4 525 €/tonne), tandis que le prix moyen à l'importation a crû de 41,9 % (de 1 586 €/tonne à 2 250 €/tonne). La structure par produit montre que les tissus et fils de lin sont les principaux contributeurs à cette valorisation, illustrant la spécialisation européenne sur les maillons aval de la filière du lin. Le segment « Fils de lin » (5306) a

toutefois reculé à l'export (29,2 millions en 2015, 22,9 millions en 2025), signe que l'UE privilégie de plus en plus la vente de matière première brute et de tissus finis plutôt que de fils intermédiaires.

Tableau 1 : Évolution du commerce extra-UE du chapitre 53 (2015 vs 2025)

Indicateur	2015	2025	Évolution
Exportations (millions €)	635,3	1 613,1	+153,9 %
Importations (millions €)	332,6	547,2	+64,5 %
Balance commerciale (millions €)	302,7	1 065,9	+252,1 %
Quantités exportées (tonnes)	208 710	356 493	+70,8 %
Quantités importées (tonnes)	209 666	243 162	+16,0 %
Source : Vue d'ensemble des échanges			

2. Une recomposition profonde des partenaires : l'irrésistible attraction des marchés asiatiques et l'émergence du Maroc

La Chine et l'Inde, piliers de la demande extra-européenne de fibres et de textiles de lin

Les exportations de l'UE vers la Chine ont connu une croissance de 163,2 %, passant de 347,0 millions d'euros en 2015 à 913,5 millions en 2025. La Chine est ainsi devenue le débouché largement prépondérant, absorbant à elle seule plus de la moitié des ventes extra-UE du chapitre 53 en 2025. L'Inde a enregistré une progression encore plus spectaculaire (+640,2 %), ses achats passant de 22,7 millions à 168,4 millions d'euros. Le Royaume-Uni (+51,7 %), les États-Unis (+17,6 %) et Hong Kong (+52,9 %) ont également renforcé leurs importations, mais dans des proportions moindres. Un fait marquant est l'essor du Maroc, dont les acquisitions ont bondi de 13,6 millions à 107,6 millions d'euros (+693,8 %), témoignant de l'intégration croissante de ce partenaire méditerranéen dans les chaînes textiles utilisant du lin européen.

La structure des importations se concentre sur la Chine et l'Inde tandis que d'autres fournisseurs s'effacent

Du côté des importations, la Chine demeure le principal fournisseur, avec des achats passant de 108,0 millions à 238,1 millions d'euros (+120,4 %). L'Inde a également gagné en importance (+152,0 %, à 108,9 millions). En revanche, les achats en provenance du Bangladesh ont baissé de 29,7 % (22,3 millions en 2025) et ceux en provenance du Bélarus ont reculé de 16,3 % (23,6 millions). La part des « pays et territoires non spécifiés » est

devenue négligeable, ce qui traduit une meilleure traçabilité des flux. La concentration des importations, mesurée par l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI), a fortement augmenté, de 1 600 en 2015 à 2 417 en 2025 (+51,1 %), reflétant un risque de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de fournisseurs. À l'inverse, la concentration des exportations est restée quasiment stable (HHI de 3 157 à 3 419, +8,3 %), attestant d'une diversification géographique des clients.

Tableau 2 : Principaux partenaires commerciaux extra-UE en 2015 et 2025 (millions €)

Partenaire	Exportations 2015	Exportations 2025	Variation	Importations 2015	Importations 2025	Variation
Chine	347,0	913,5	+163,2 %	108,0	238,1	+120,4 %
Inde	22,7	168,4	+640,2 %	43,2	108,9	+152,0 %
Maroc	13,6	107,6	+693,8 %	–	–	–
Royaume-Uni	39,0	59,2	+51,7 %	–	–	–
Bangladesh	–	–	–	31,8	22,3	–29,7 %
Source : Principaux partenaires et Concentration						

3. Tensions sur les prix, spécialisation des États membres et autonomie en question

Un choc de prix majeur en 2022 a affecté les exportations vers les États-Unis et les importations du Sri Lanka

L'analyse de la volatilité et des chocs identifie deux événements significatifs. En 2022, le prix à l'exportation vers les États-Unis a subi une hausse brutale de 159,5 % par rapport à la période de référence 2020-2021, avec une quantité expédiée divisée par plus de deux (chute de 13 654 tonnes en moyenne à 6 178 tonnes). Ce choc, d'une intensité exceptionnelle (abnormality de 81,1), est probablement lié aux perturbations logistiques et à la flambée des prix post-pandémie. Du côté des importations, le prix de la fibre en provenance du Sri Lanka a augmenté de 61,6 % en 2022 (de 537 €/tonne à 868 €/tonne), tandis que les volumes baissaient de 34 034 tonnes à 25 045 tonnes. Ces soubresauts illustrent la sensibilité de certaines chaînes d'approvisionnement à des tensions ponctuelles, même pour des produits où l'UE est globalement excédentaire. Source : Volatilité et chocs

La production européenne de fibres végétales s'est contractée tandis que la propension à exporter a bondi

La production manufacturière de l'UE dans ce segment (quantité) a chuté de 241,5 millions d'unités en 2003 à 93,1 millions en 2024 (−61,4 %). Sur la période 2015-2024, elle est toutefois remontée d'un étiage de 76,2 millions à 93,1 millions, mais reste très inférieure aux niveaux d'il y a vingt ans. Parallèlement, la propension à exporter (part de la production exportée) a grimpé de 27,0 % en 2003 à 93,2 % en 2024, ce qui signifie que la quasi-totalité de la production est désormais destinée aux marchés extra-européens. Cette extraversion extrême renforce la dépendance des revenus de la filière à la demande étrangère, en particulier chinoise. Source : Production et propension à exporter et Volumes de production

Une spécialisation marquée de certains États membres et un indicateur de dépendance nette aux importations en hausse

En 2025, cinq États membres affichent un avantage comparatif révélé (RSCA) positif dans ce secteur : la Lituanie (RSCA de 0,79), la France (0,60), le Portugal (0,48), l'Estonie (0,37) et l'Italie (0,36). La France, avec une part de 31,3 % des exportations communautaires, et la Belgique (15,2 %) dominent les flux. À l'opposé, Chypre, la Slovaquie et l'Irlande présentent une spécialisation quasi nulle. Le taux de dépendance nette aux importations (net import reliance) est passé de −0,9 % en 2003 à +10,0 % en 2024 (+1165,6 %), indiquant que l'UE est devenue importatrice nette de cette catégorie selon cet indicateur, malgré l'excédent commercial en valeur mesuré par les données douanières. Cette apparente contradiction reflète une importation de fibres végétales non produites localement (coco, abaca, jute) destinées à alimenter la transformation, tandis que le lin domestique est massivement exporté. Source : Spécialisation et Dépendance nette aux importations

Conclusion

Entre 2015 et 2025, les échanges extra-UE de la catégorie 53 ont été marqués par une expansion impressionnante des exportations de lin, largement tournées vers la Chine et l'Inde, qui a généré un excédent commercial record. Cette réussite commerciale s'appuie sur une base productive concentrée dans quelques États membres et de plus en plus orientée vers l'exportation. Elle s'accompagne toutefois d'une dépendance accrue à l'égard de quelques fournisseurs pour les importations de fibres exotiques et d'une vulnérabilité ponctuelle aux chocs de prix. La forte spécialisation et la quasi-intégrale exportation de la production de lin exposent la filière à un retournement de la demande

mondiale, tandis que l'indicateur de dépendance nette aux importations, bien qu'encore modéré, alerte sur une perte d'autonomie pour certaines matières premières.

Généré le 2026-07-24 à partir des données de tradedashboard.eu

Rapport généré par une machine : il accélère l'analyse humaine, quitte à parfois l'induire en erreur. Il ne peut jamais la remplacer complètement.

Si vous avez besoin de conseils à propos de la politique commerciale européenne, ou de représentation pour vos intérêts à Bruxelles, n'hésitez pas à me contacter à support@tradedashboard.eu. Vous trouverez mon CV à cette adresse.